



Unité d'aménagement 086-52

Le dernier calcul des possibilités forestières de l'unité d'aménagement 086-52 a été produit pour la période 2018-2023.

Il n'y a pas de nouveau calcul des possibilités forestières pour cette unité d'aménagement. Les éléments suivants ont été analysés afin de les mettre à jour.

Éléments analysés	Effets sur les possibilités forestières
Retrait de 24 860 hectares de paysages paludifiés où les activités d'aménagement forestier sont exclues	- 21 000 m ³ /an
Retrait de 14 880 hectares de lisières boisées riveraines	- 11 800 m ³ /an

Modifications suite à la présentation des résultats préliminaires

Modifications	Effets sur les possibilités forestières
Ajustement au tableau sur la répartition de la superficie considérée au calcul afin d'y intégrer les paysages paludifiés	Aucun
Correction au budget requis par la stratégie d'aménagement	Aucun

Répartition de la superficie considérée au calcul par catégorie de territoire

Catégories	Superficie	
	Hectares	%
Superficie totale de l'unité d'aménagement	388 730	100%
Retraits de superficie		
Territoire non forestier	128 680	33%
Territoire forestier peu productif (30 à 50 m ³ /ha)	21 010	5%
Territoire forestier exclu de l'aménagement	52 140	13%
Superficie destinée à l'aménagement forestier	186 900	48%

Superficie des travaux commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)

Traitements commerciaux (récolte)	Superficie annuelle moyenne (ha/an)	
	2023-2028	2018-2023
Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	2 320	2 470
Coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM)	10	10
Coupe avec réserve de semenciers (CRS)	0	0
Total des coupes totales	2 330	2 480
Éclaircie commerciale	160	160
Coupe progressive régulière	0	0
Coupe progressive irrégulière à régénération lente (CPIL)	110	110
Coupe progressive irrégulière à couvert permanent (CPIP)	0	0
Coupe de jardinage ou d'amélioration	0	0
Total des coupes partielles	270	270
Total des activités de récolte	2 600	2 750
% des coupes totales / récolte	90%	90%
% des coupes partielles / récolte	10%	10%

Superficie des traitements non commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)

Traitements non commerciaux	Superficie annuelle moyenne (ha/an)	
	2023-2028	2018-2023
Ligniculture (essences à croissance rapide)	0	0
Plantation intensive (2 000 plants/ha)	460	460
Plantation de base (1 600 plants/ha)	420	420
Regarni	0	0
% des plantations dans les coupes totales	38%	35%
Total des travaux de reboisement	880	880
Nettoisement	50	50
Éclaircie précommerciale	0	0
Dégagement de la régénération naturelle	0	0
Dégagement de plantation	560	560
Élagage	0	0
Total des travaux d'éducation	610	610
Scarifiage partiel	110	110
Scarifiage en plein	880	880
Total de la préparation de terrain	990	990
Total des travaux sans récolte	2 480	2 480

Budget sylvicole disponible et investi

Le budget disponible dans la modélisation pour cette unité d'aménagement est de 2 040 000 \$ par année. La réalisation des travaux sylvicoles prévue à la stratégie requiert un budget annuel de **1 686 000 \$**, soit 83 % du budget disponible.

Décision du Forestier en chef

Considérant ces informations, je détermine les possibilités forestières pour ce territoire.

Possibilités forestières et écart avec 2018-2023

	Possibilités forestières (m ³ bruts/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
2018-2023	264 200	0	0	0	97 000	5 900	0	0	0	367 100
2023-2028	237 200	0	0	0	91 500	5 600	0	0	0	334 300
Δ	-10%	-	-	-	-6%	-5%	-	-	-	-9%

Documentation complémentaire

Des informations complémentaires sur le calcul et la détermination des possibilités forestières sont disponibles sur le site Internet du Forestier en chef.

Concernant les possibilités forestières de cette unité d'aménagement, la documentation antérieure à la période 2018-2023 peut être consultée dans la section *Archives* sur le site Internet du Forestier en chef.

Le Forestier en chef,



Louis Pelletier, ing.f.

Le 1^{er} novembre 2021